



AGENDA

DIMANCHE 7 JUIN ♦ BIDON :

Entre plumes, histoires et musique : Le spectacle Aucèls

SAMEDI 20 JUIN 2026 ♦ AIGUEZE / SAINT-MARTIN-D'ARDECHE :

Sur les traces des premiers humains : La Grotte des Mammouths

DU 8 MAI AU 15 SEPTEMBRE ♦ CITE DE LA PREHISTOIRE / ORGNAC L'AVEN :

Exposition « Plus belle la mort »

www.gorgesdelardeche.fr 04 75 98 77 31



ÉDITO

Suite aux élections municipales du mois de mars, les nouveaux délégués des structures intercommunales ont également voté pour désigner leurs exécutifs pour la période 2026 à 2032. Le comité syndical d'installation du SGGA s'est donc réuni le 11 Mai à Vallon Pont d'Arc et suite à ma candidature j'ai été élu Président de ce syndicat. Natif de ce territoire et conscient des enjeux liés à l'activité humaine et à la préservation de la nature, c'est avec beaucoup d'humilité et d'intérêt que je m'engage sur ce mandat. Bien évidemment, une équipe représentative des 16 communes du syndicat et des 2 Départements (Ardèche et Gard) a été constituée ; ont donc été élus Vice-Présidents : Olivier CHAUTARD (Gras), Charles BASCLE (Aiguèze), Bernard CHEVILLIAT (Lagorce), Shirley SENOT (Salavas), Joseph AIESI (St-Marcel-d'Ardèche), Patrick RABIER (Vallon-Pont-d'Arc), Philippe GREGOIRE (St-Martin-d'Ardèche), Matthieu SALEL (département 07) et Cathy CHAULET (département 30). Laurent UGHETTO (département 07) complètera ce Bureau.

Nul doute, que nous aurons rapidement l'occasion de nous croiser sur cet espace naturel renommé et apprécié.

Didier Boule (Saint-Remèze),
Président du SGGA

ANIMATION AUTOUR DES POISSONS

Le 18 avril dernier, sur la plage du Pont Cassé à Saint-Just-d'Ardèche, petits et grands se sont réunis pour découvrir l'univers des poissons et de la pêche. Cette animation, proposée par le SGGA en partenariat avec Stéphane Jouve, guide de pêche, et Adrien Maîtreperrière, animateur au Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes, a rassemblé une vingtaine de participants. Les intervenants ont présenté les discrets habitants de notre rivière, avec un focus particulier sur l'Apron du Rhône,



Animation © SGGA.

une espèce endémique et protégée. Ces moments de partage sont essentiels pour sensibiliser chacun à la richesse de notre patrimoine naturel et mieux le préserver.

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA RESERVE NATURELLE

Le Conseil scientifique de la Réserve naturelle nationale des Gorges de l'Ardèche s'est réuni le 2 avril 2026 autour de plusieurs sujets majeurs. Les échanges ont porté sur les projets de connaissance et de gestion de la flore menés avec le Conservatoire botanique national du Massif central, la révision de la réglementation relative aux sports de nature ainsi que les études biospéléologiques en cours. Le Conseil a également examiné quatre demandes



Conseil scientifique © SGGA.

d'autorisation liées à la réglementation de la Réserve naturelle et abordé plusieurs actualités du territoire.

FORMATION DES GUIDES NATURE DES GORGES DE L'ARDÈCHE

Dans le cadre de leur parcours de labellisation, le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche a organisé, le jeudi 30 avril, une journée de formation à destination des guides nature. L'objectif était de leur faire découvrir les kits pédagogiques canoë et spéléologie, utilisables lors de leurs activités d'encadrement le long des berges de la réserve naturelle. Au programme : présentation de la petite faune cavernicole par Philippe Leclerc (Biospéléologue), spécificités de la spéléologie dans la réserve par Gérard Garnier (guide spéléologue labellisé), et décou-

verte des poissons emblématiques ainsi que du fonctionnement de la rivière par Julien Rochette (guide pêche labellisé). Une dizaine de guides ont participé à cette journée conviviale et riche en échanges.



Formation labellisé © SGGA.

ZOOM ESPÈCE : LE PETIT-DUC

Discret et nocturne, le Petit-duc niche chaque printemps dans les Gorges de l'Ardèche. Reconnaisable à son chant flûté, il affectionne les milieux ouverts parsemés d'arbres. Espèce protégée, il dépend de cavités naturelles pour se reproduire et d'insectes pour se nourrir. La préservation des haies, des vieux arbres et la limitation des éclairages nocturnes sont essentielles à sa survie. Observer sans déranger, c'est contribuer à la richesse de notre patrimoine naturel local.



Le Petit Duc © SGGA.

UNE INTERVENTION DE NETTOYAGE À LA GROTTES DES HUGUENOTS !

En avril, le CESAME (Centre de Spéléologie et d'Archéologie de Mézelet) a mené une opération de nettoyage dans la grotte des Huguenots, propriété du Département de l'Ardèche. Située au cœur de l'ENS Gorges de l'Ardèche et Pont d'Arc, cette cavité est suivie par le SGGA en raison de son importance pour la conservation des chauves-souris. Dans le cadre d'une convention avec le Département, le CESAME dispose d'un accès au porche afin d'y organiser des animations d'initiation destinées aux jeunes. Lors de l'intervention d'avril, les jeunes spéléologues et leurs encadrants ont collecté



Intervention de nettoyage © SGGA.

et évacué près de 10 m³ de déchets. Une remorque de guano a également été récupérée pour être utilisée comme engrais par un agriculteur local. Une belle action en faveur de ce site patrimonial !

LANCEMENT DE L'ETUDE SUR LA NOCTULE COMMUNE



La Noctule commune © SGGA.

Une étude sur la Noctule commune, portée par le SGGA et réalisée par la LPO, est actuellement en cours sur la partie aval du site Natura 2000 « Basse Ardèche argonnaise ». Ce travail vise à mieux comprendre les besoins

des chauves-souris arboricoles, et plus particulièrement de la Noctule, une espèce en déclin à l'échelle nationale. L'objectif est notamment d'identifier les arbres utilisés comme gîtes. Au mois de juin, des observations des entrées et sorties de gîtes seront réalisées afin de caractériser plus finement les habitudes de l'espèce. En parallèle, des actions de sensibilisation seront menées auprès des propriétaires et des communes pour favoriser la préservation des habitats naturels (vieux arbres, bosquets...), essentiels à sa survie.